Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Nouvelle baisse du chômage en avril 2008

Le taux de chômage dans le canton de Vaud poursuit sa baisse pour s'établir à 3.9% à fin avril 2008. Le nombre de chômeurs passe ainsi sous la barre des 13'000 personnes. Ce taux se chiffrait encore, en avril 2007, à 4.3%.

Avec une diminution de 0.1 point, le taux de chômage passe ce mois sous le seuil des 4%. Le nombre de chômeurs inscrits (1) s'élève à 12'817, soit un recul de 367 personnes (-2.8%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) enregistre une baisse de 298 personnes (-1.6%) pour atteindre 18'156. Par rapport à avril 2007, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a régressé respectivement de 10.4% et 8.2%. En comparaison annuelle, le taux de chômage a baissé de 0.4 point pour se fixer à 3.9%.

Comme le mois dernier, la majorité des branches économiques voient leur nombre de chômeurs stagner ou baisser par rapport à mars 2008, les activités de la construction présentant la plus forte diminution (-11.9%), suivies des « matériaux, produits métalliques » (-5.9%) et du nettoyage (-5.0%). Cette embellie profite principalement aux hommes (-4.7%), aux étrangers ressortissant ou non de l'UE 25 (-4.2%), ainsi qu'aux personnes sans formation professionnelle (-4.2%).

Toutes les catégories d'âge ont bénéficié de cette bonne conjoncture, les personnes de 40 à 49 ans et de 20 à 29 ans comptabilisant les plus forts replis, avec respectivement 122 et 114 chômeurs de moins que le mois précédent.

L'amélioration constatée à fin avril 2008 touche tous les districts. L'Ouest lausannois (-77 chômeurs), la Riviera-Pays-d'Enhaut (-68) et le Jura-Nord vaudois (-67) montrent les baisses les plus importantes. Seuls trois districts dépassent la moyenne cantonale du taux de chômage : Lausanne (5.2%), Aigle (4.3%) et l'Ouest lausannois (4.2%).

Parmi les communes de plus de 3'000 habitants actifs, les hausses les plus sensibles concernent Prilly (+8.0%) et Payerne (+4.4%).

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mai 2008

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)